

M. Wilson: Vous voulez plus de 72 p. 100?

M. Trudeau: Nous voudrions qu'en fin de compte, la part fédérale soit de 23 ou 25 p. 100 du produit, les provinces et le secteur privé se partageant le reste. Qu'il s'agisse de 25 p. 100, de 30 p. 100 ou de 22 p. 100, ce n'est certainement pas 72 p. 100 que nous demandons. Nous demandons une juste part pour le gouvernement qui parle au nom de tous les Canadiens et qui doit par la redistribution assurer l'égalité de chances d'un bout à l'autre du pays.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Oui, c'est votre politique «Mexique d'abord!»

M. Trudeau: Ce sont les consommateurs du Canada qui versent cet argent aux provinces productrices et . . .

M. Beatty: Et au Mexique.

M. Trudeau: . . . ce sont les consommateurs du Canada qui devraient profiter dans une certaine mesure de cette ressource qui appartient au Canada.

Le député d'en face a une question à poser au sujet du Mexique. Je me rassois pour entendre cette question.

DEMANDE DE RÉDUCTION DES TAXES PÉTROLIÈRES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre, qui devrait s'entretenir avec le ministre de l'Énergie qui, le 3 juin, a concédé qu'actuellement le prix du pétrole, au Canada, est sensiblement le même que celui qui avait été prévu dans le budget conservateur. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre a déclaré le 30 juin 1980, à Saint-Jean, Terre-Neuve:

Nous ne fixerons pas le prix du baril à \$6, mais en dessous de \$4.

Cela correspond à une hausse de 16c. le gallon à la station-service.

Jusqu'ici, le gouvernement du premier ministre a relevé le prix de l'essence de 64c. le gallon, à Saint-Jean, et celui du mazout de 44c. le gallon, ce qui représente une augmentation de 55 p. 100. Sur les 12 hausses, neuf sont dues à une majoration de la taxe fédérale. Afin de pouvoir conclure une entente sur le prix du pétrole avec les provinces productrices, afin de traiter les consommateurs canadiens de manière équitable, afin d'honorer ses promesses et de cesser de trahir les Canadiens, le premier ministre est-il prêt à réduire les taxes fédérales qu'il a imposées depuis quinze mois et qui se montent à environ 30c. le gallon, afin que le prix payé aux producteurs primaires à la tête du puits puisse être augmenté et que la question puisse être réglée sans plus tarder?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si l'honorable représentant veut parler de promesses, la moindre des choses serait de les citer en entier. Quand j'ai dit que le baril allait atteindre \$4, même le député aurait dû comprendre qu'il s'agissait de \$4 en 1980.

Des voix: Oh, oh!

● (1425)

M. Trudeau: J'ai dit . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): Après moi le déluge.

Questions orales

M. Trudeau: J'ai dit très précisément, madame le Président, que ce chiffre de \$4 s'appliquait à 1980 et non pas à l'ensemble de la période de quatre ans sur laquelle le budget portait. C'était \$4 pour 1980. Pour 1981, le ministre . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Oui, j'ai bien dit \$4, et nous n'avons pas imposé cette taxe d'accise supplémentaire de 18c. que le député de Saint-Jean-Ouest voulait imposer. Nous avons donc tenu notre promesse en 1980.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: En ce qui concerne la période de quatre ans sur laquelle le budget de l'honorable représentant d'en face portait, nous avons fait en sorte—et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a rappelé l'autre jour—de maintenir ce chiffre en-dessous de celui qui aurait résulté du budget de l'honorable représentant, et cela demeure notre engagement aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

LES DIRECTIVES AU MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, le premier ministre a trompé le peuple canadien.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Voilà ce que le premier ministre a déclaré à Halifax:

Parce que le prix (du pétrole) sera fixé au Canada, les consommateurs paieront moins cher que le prix proposé pour les quatre prochaines années . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est ce qu'il a dit.

M. Crosbie: Il n'a fait aucune promesse pour la première année et, jusqu'à maintenant, le prix a augmenté de 60c. le gallon. Tout ce qu'il a à répondre aux Canadiens, c'est que les gens semblent «disposés à payer ces prix élevés». Voilà à quel point il est optimiste. Il a réussi à reprendre le pouvoir pour quatre ans encore sans faire face à l'électorat. «Les automobilistes sont prêts à payer», a-t-il dit.

Je vais maintenant poser ma question supplémentaire au premier ministre . . .

Mme le Président: A l'ordre. Je dois rappeler le député à l'ordre car il semble que chaque fois qu'il pose une question, il prend beaucoup trop de temps et je dois me lever pour le rappeler à l'ordre. Je suis sûr qu'il a remarqué que ses questions sont toujours trop longues.

M. Crosbie: Ils se querellent comme des petits coqs là-bas, madame le Président. Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le biographe du premier ministre, M. Gwyn, nous dit que ce dernier souhaite conclure un accord sur le prix de l'énergie encore plus vivement qu'il ne souhaite régler le problème constitutionnel. Par conséquent, le premier ministre va-t-il ordonner à son ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'arrêter de fausser la vérité et d'imposer des taxes supplémentaires aux contribuables canadiens, comme la taxe de 9c. entrée en vigueur la semaine dernière, ou va-t-il le remplacer par un autre négociateur auquel les citoyens canadiens et les parties à la négociation peuvent faire confiance?